



## Conseil d'établissement

Réunion 2022-2023-03

Date : Le mardi 13 décembre 2022

Heure : À 19 h

Endroit : Salon du personnel

### Procès-verbal

Personnes présentes : Mesdames Catherine Frenette, Marie-Ève Blais, Nancy Flamand, Marie-Hélène Roy, Fernanda De Lima Bertolini et Catherine Côté, Monsieur Sylvain Bilodeau.

Personnes absentes : Monsieur Guillaume Desrosiers-Bellemare, Mesdames Nadine Vézina, France Maurice et Cindy Bédard

<b>1. MOT DE BIENVENUE</b>	
Mme Bégin souhaite la bienvenue à tous. Elle avise les membres que Mme Nadine Vézina, Mme France Maurice et M. Guillaume Desrosiers-Bellemare ont avisé qu'ils seront absents. M. Bilodeau confirme le quorum et ouvre la rencontre.	
<b>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b> 	
Madame Catherine Frenette propose l'adoption de l'ordre du jour.	
8.1 Activité Remparts	
8.2 Planification des sujets de rencontre	
<b>Approuvé à l'unanimité</b>	<b>CE: -22-23/19</b>
<b>3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2022</b> 	
Madame Marie-Ève Blais propose l'adoption du procès-verbal sans modification.	
<b>Approuvé à l'unanimité</b>	<b>CE: -22-23/20</b>
<b>4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2022</b>	
Mme Bégin a besoin de modifier une date qui a été devancée, mais qu'il faudrait plutôt retarder afin d'avoir le document de consultation sur le PEVR. Ce dernier sera accessible après le lancement à la consultation prévu le 24 janvier. Mme Bégin propose le mardi 31 janvier plutôt que le 17 janvier.	
Culture éducation et culture scientifique, le financement est vraiment moindre que prévu. Les équipes avaient prévu en conséquence. La plupart n'ajouteront toutefois pas d'activité. Il reste le 1 <sup>er</sup> cycle à bonifier et le 2 <sup>e</sup> cycle à surveiller selon les sommes qui viendront pour les sorties culturelles.	
Mme Nancy a fait les démarches auprès de la personne qui aurait pu être un atout au CE, mais cette personne a décliné l'invitation. À moins d'avis contraire, nous n'aurons personne de la communauté encore cette année dans notre conseil.	
<b>5. QUESTIONS DU PUBLIC</b>	
Madame Marie-Ève Brochu et Madame Sarah Jean, parents de notre école, sont présentes.	
Madame Brochu est venue parler de la coupe des arbres situés dans le boisé derrière de Joinville et demande que la pétition qu'elle a mise en place soit diffusée aux parents. Une décision sera prise, suite à un	

échange entre les membres du conseil d'établissement, et elle lui sera communiquée.

## 6. POINTS DE DÉCISION

### 6.1 Budget du CE :

Le budget du conseil est un budget de fonctionnement. Il peut être utilisé pour soutenir l'organisation et le bon déroulement des rencontres. Des membres pourraient demander des frais pour payer du gardiennage, ou pour payer les copies des documents ou même des collations lors des réunions par exemple. L'an dernier, nous avons aussi fait venir un traiteur à la dernière rencontre du CE en guise de reconnaissance et permettre des échanges entre les membres. Cette année nous devons établir les bases d'utilisation des sommes disponibles qui s'élèvent actuellement à 2187 \$. Il y avait un surplus cumulé encore à la fin de la dernière année. Le CE avait accordé des sommes pour l'école, mais les dépenses ne semblent pas avoir été imputées au bon endroit. Comme le budget est fermé et avec un surplus, il n'est pas nécessaire de faire le transfert selon la direction. Nous en reparlerons lors de la prochaine rencontre, d'ici là, il est proposé de penser à des activités ou achats à faire avec la somme réservée.

Marie-Hélène Roy propose la proposition de consultation avant une adoption de budget.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE:-22-23/21**

### 6.2 Consultation sur les critères de sélection du directeur

Les centres de services scolaires doivent consulter annuellement les conseils d'établissement au sujet des critères de sélection du directeur.

La lettre envoyée à la direction générale l'an dernier est déposée à titre indicatif.

Madame Marie-Ève Blais propose de soumettre aux membres, puis à la direction générale, les mêmes critères de sélection du directeur que ceux déposés l'année dernière.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE:-22-22/22**

## 7. POINTS D'INFORMATION

### 7.1 Reddition de comptes

Mme Bégin dépose le document de reddition de compte reçu du service des finances suite à la fermeture de l'année financière 21-22. Elle explique le document et confirme un surplus. Ce dernier ne peut pas être utilisé à plus de 10 % par l'école tant que le CSSC sera en déficit au global.

### 7.2 Projet éducatif <https://www.youtube.com/watch?v=x9SrY4JNHkY&feature=youtu.be>

Mme Bégin dresse la liste des opérations pour l'élaboration du projet éducatif. La planification de l'échéancier sera regardée en comité ce mercredi 14 décembre. Elle présente les membres du comité et les étapes réalisées.

Les enjeux principaux du plan engagement vers la réussite (PEVR) sont :

- La réussite des élèves
- L'inclusion
- Le bien-être

Au niveau du PEVR, les enjeux qui se dessinent pour notre CSSC sont en lien avec les idées suivantes :

- la persévérance et la réussite des élèves;
- une plus grande équité entre les différents groupes d'élèves;
- l'école inclusive;

- culture centrée sur l'apprentissage;
- la formation et l'expertise;
- les parents;
- la santé et le bien-être.

### 7.3 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

Mme Bégin demande aux membres s'ils ont des questions en lien avec la formation autonome destinée aux nouveaux membres.

### 7.4 Mot de la responsable du service de garde

La fête de Noël avec les parents se tiendra le jeudi 22 décembre à compter de 16 h dans la cour d'école.

Notre équipe de hockey cosom s'est bien débrouillée avec 3 victoires en 3 parties lors du tournoi du 17 novembre dernier ! Prochain tournoi : 9 janvier. Nous aurons également une équipe composée des élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. Ils seront jumelés avec un groupe de l'école Ste-Monique.

Afin de diminuer les frais de transport pour la sortie au cinéma du 9 janvier, il y aura seulement 1 autobus qui fera 2 voyages.

### 7.5 Mot de la direction

Mme Bégin demande aux parents leurs commentaires concernant la nouvelle compagnie de photo scolaire. Très beaux commentaires ! On poursuivrait donc avec la même compagnie.

### 7.6 Mot de la présidence

Monsieur Bilodeau mentionne qu'il aimerait solliciter davantage les parents concernant leurs préoccupations face au quotidien de l'école. Il souhaite également souligner que le document de projet éducatif disponible sur le site web indique la date de fin 2022 alors qu'une prolongation a été accordée par le MEQ en raison de la COVID). Il faudrait aussi changer le calendrier des rencontres suite à la modification demandée.

## 8. AUTRES POINTS

### 8.1 Chorale aux Remparts de Québec le 22 janvier 2022

Mme Flamand propose la tenue de l'activité en dehors des heures de classe et la campagne de financement qu'elle permet.

### 8.2 Planification des calendriers de rencontres

Afin de se préparer aux rencontres, M. Bilodeau nomme qu'il serait intéressant de connaître les sujets qui seront à l'ordre du jour durant l'année scolaire et les moments prévus pour en discuter. Mme Bégin fera un tableau pour clarifier le tout et le partagera lors de la prochaine rencontre. Elle mentionne toutefois que les sujets peuvent être déplacés selon les travaux préparatoires au sein de l'école.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE:-22-22/23**

## 9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

31 janvier 2022 à l'école des Écrivains.

## 10. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Fernanda Bertolini a participé à la rencontre. Belle réunion, très dynamique. Ce fut une rencontre où il y a eu beaucoup d'informations. Les calendriers scolaires ont été approuvés pour les 3 prochaines années scolaires. Différents comités ont été formés, dont 1 sur la douance. Mme Bertolini résume les discussions et les décisions qui ont eu lieu.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée se termine à 20 h 50.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/24

Catherine Bégin, directrice